

Informations de base	
2020/2633(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Secteur des fruits et légumes et le secteur vitivinicole: mesures temporaires exceptionnelles dérogeant au règlement (UE) n° 1308/2013 en vue de remédier aux perturbations du marché provoquées par la pandémie de COVID-19 et les mesures mises en place à cet égard Complétant 2011/0281(COD) Subject 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux 4.20 Santé publique 4.20.01 Médecine, maladies	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural	DE CASTRO Paolo (S&D)	02/06/2020

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
30/04/2020	Publication du document de base non-législatif	C(2020)02886	
30/04/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/05/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
02/06/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 2 mois		
08/09/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2633(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Supplementing 2011/0281(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/9/02883

--

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2020)02886	30/04/2020	